

Mais qui était Sainte Solange ? La légende et le contexte historique

Solange est née à environ treize kilomètres au nord-est de Bourges, au lieu-dit Val-Ville-Mont, à deux kilomètres du bourg de Saint-Martin-du-Crot, en 862.

La légende veut qu'elle soit une petite bergère d'une grande beauté. Fille d'un pauvre vigneron, elle garde les moutons et profite de ses longs moments de solitude pour prier. Elle se sent attirée par Dieu et fréquente souvent l'église de son village.



Bronze du XVI^{ème} siècle représentant Bernard de Gothie enlevant Sainte-Solange

Sa beauté retient les regards, ce qui, d'après la légende, lui valut son malheur.

Elle refusa d'épouser, raconte-t-on, Bernard de Gothie, comte de Bourges et d'Auvergne, voulant se consacrer pleinement à Dieu.

Furieux, le jeune comte l'enleva de force, et s'enfuit à cheval avec la belle paysanne...qui se débattit tellement qu'au passage d'un ruisseau, l'Ouatier, ils tombèrent tous les deux

dans l'eau. Elle tenta de s'échapper, il la poursuivit et, de rage, l'ayant rattrapée, lui trancha la tête, peut-être le 10 mai 878...un lundi de Pentecôte.

Toujours selon la légende, à cet instant dramatique, la petite bergère aurait alors prononcé encore trois fois le nom de Jésus, puis ramassant sa tête, l'aurait portée en l'Eglise Saint-Martin de Saint-Martin-du-Crot.

Ce bourg pris par la suite le nom de Sainte-Solange.

Elle est depuis la sainte patronne du Berry et la sainte Solange est fêtée le 10 mai de chaque année.

Le culte de Sainte-Solange est resté important en Berry depuis le moyen-âge. Inhumée au cimetière de Saint-Martin-du-Crot, on exhuma les restes de la sainte « *à cause des miracles qu'ils opéraient* » rapporte Guerin, dans « La vie des Saints », Tome 5. La dernière translation eut lieu en 1511. En 1657, la ville de Bourges fit don d'une châsse d'argent pour y placer l'ancienne. Puis en 1793, pendant la Révolution, les reliques furent dispersées.

Quelques-unes se trouvent à Saint-Brisson, à l'intérieur de la Chapelle Sainte-Solange dans l'église du village. Ces reliques étaient portées chaque année lors de grandes « Procession de Sainte-Solange », qui partaient de l'église jusqu'à la « Croix de Sainte-Solange au lieu-dit « Les Martins » et qui vient d'être rénovée.

Les habitants de Bourges avaient régulièrement recours à Sainte Solange lors de « calamités publiques ». On portait en procession la châsse qui contenait les reliques de la sainte.

Ces processions avaient lieu particulièrement dans les temps de sécheresse. On a conservé le procès-verbal de la dernière qui eut lieu, en 1730.

« Le 10 mai, anniversaire de sa mort, le lundi de la Pentecôte, anniversaire de la translation de ses reliques et de la dédicace de son Eglise, une foule immense de pèlerins, de malades, de mères, tenant leurs enfants dans leurs bras, viennent invoquer son intercession et chercher autour de son église sinon la santé, au moins l'espérance. Sa châsse est portée processionnellement par des hommes revêtus d'aubes et couronnés de fleurs. Cette châsse en bois argenté, aujourd'hui vide des reliques de la Sainte, a remplacé une châsse en argent détruite pendant la Révolution et que la ville de Bourges avait offerte à la modeste église de village en 1657. Jadis, en effet, toutes les fois que régnaient de longues sécheresses, on apportait solennellement, à Bourges, les reliques de sainte Solange, et on a conservé la mémoire de plusieurs de ces processions que des pluies abondantes avaient suivies de bien près. » (Rapporté en 1845 par Louis Hector Chaudrude dit Raynal).

Voilà pour la légende.

Une légende à replacer dans un contexte historique médiéval compliqué.

L'implication aussi précise de Bernard de Gothie, dans cette « légende », pourrait être née d'une rumeur dont l'origine serait un banal fait divers - un seigneur qui, au cours d'une chasse, aurait violenté une petite bergère et la tue pour ne pas être reconnu ! -, et ne serait pas le fruit du hasard...



Un rappel des luttes d'influence entre les pouvoirs politiques et religieux qui sévissaient à l'époque carolingienne n'est pas inutile.

Pour faire court, rappelons ce qu'écrit, le R.P. J. ALET dans son ouvrage inconditionnel sur Saint-Solange, publié en 1859 :

« Le pays (Le Berry, qui à l'époque faisait partie du royaume d'Aquitaine...) était depuis peu gouverné par Bernard, comte de Bourges et marquis de Gothie. Un personnage aventureux, combattant à peu d'intervalle sous des drapeaux opposés, fier, irascible, abandonné aux plaisirs ». De même, Bernard de Gothie empêcha l'archevêque de Bourges, Frotaire, de prendre ses fonctions en barricadant la ville...et confisqua les biens de l'archevêché. Il poussa si loin ses violences que le Pape Jean VIII l'excommunia ».

Peu après, comme par enchantement, la rumeur de la mort de la « *petite bergère* » remonte vite auprès du roi, Louis-le-Bègue, que Bernard de Gothie ne reconnaissait pas comme souverain légitime !

Louis-le-Bègue ne s'y reprend pas à deux fois, saisi cette opportunité pour compléter la décision d'excommunication du pape en convainquant Bernard de Gothie d'infidélité à sa cause. Il est dépouillé, cette même année, du Comté de Bourges, il disparaît, et ne laisse plus aucune trace dans l'histoire !

Ainsi, Bernard de Gothie, de même que la noblesse guerrière et résistante d'Aquitaine qu'il incarnait, sont discrédités par ce « *fait divers* » auprès du petit peuple qui avait initialement jugé injuste l'excommunication de Bernard de Gothie.

Conséquences immédiates :

- Louis-le-Bègue restaure son autorité temporelle
- l'archevêque Frotaire restaure son autorité spirituelle,

Le but recherché était atteint !